

FICHE D'INSCRIPTION AU DELF  
DIPLOME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE  
**Lieu de passation : LA COURNEUVE**

**IDENTITÉ DU CANDIDAT**

Nom de naissance	
Nom d'épouse (pour femme mariée)	
Prénom	
Date de naissance	
Sexe	<input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme
Ville de naissance :	
Pays de naissance	
Nationalité	
Langue maternelle	

**COORDONNÉES DU CANDIDAT**

<b>Adresse postale :</b> N° / rue/avenue/bd etc. Code postale +ville	
Numéro de téléphone	
Adresse @ <b>OBLIGATOIRE</b>	

**EXAMEN CHOISI :**

- DEL F A1 TOUT PUBLIC** **TARIF 95€**
- DEL F A2 TOUT PUBLIC** **TARIF 115€**
- DEL F B1 TOUT PUBLIC** **TARIF 130€**

**DEL F TOUT PUBLIC DATE CHOISIE :**

- Mercredi 27 (DEL F A1 et A2), jeudi 28 (DEL F B1) **juillet 2022 – date limite d'inscription: 17 juin 2022**
- Mercredi 12 (DEL F A1 et A2), jeudi 13 (DEL F B1) **octobre 2022 – date limite d'inscription: 05 septembre 2022**
- Mercredi 16 (DEL F A1 et A2), jeudi 17 (DEL F B1) **novembre 2022 – date limite d'inscription: 07 octobre 2022**
- Mercredi 07 (DEL F A1 et A2), jeudi 08 (DEL F B1) **décembre 2022 – date limite d'inscription: 04 novembre 2022**

Fait à :

Le :

Signature :

## Règlement des examens

### Condition d'inscription :

Les droits d'inscription ne sont pas remboursables. L'inscription est définitive au paiement des droits d'inscription et sous réserve de places disponibles.

En cas d'annulation d'inscription, le candidat ne pourra pas être remboursé des frais d'inscription versés. Une fois la période d'inscription clôturée, aucun changement ni annulation d'inscription ne sera possible.

### Convocation :

Une convocation est envoyée par courrier postal une semaine au plus tard avant l'examen.

En l'absence de convocation 48H avant l'examen, il est impératif d'écrire à [secretariat@lepole-formation.fr](mailto:secretariat@lepole-formation.fr) en indiquant votre nom, prénom, date d'examen et lieu ou de téléphoner au **01 48 13 02 66**.

Une absence pour défaut de convocation n'ouvre pas droit à un report ni à un remboursement. Les dates et horaires de convocation sont définitifs et non modifiables.

### Pour accéder à la salle d'examen, vous devez :

- Vous présenter devant la porte de l'établissement indiqué sur la convocation 10 minutes avant le début des épreuves ;
- Présenter une pièce d'identité originale avec photo et signature, en cours de validité (passeport, titre de séjour, récépissé de préfecture, carte nationale pour les pays de l'UE). La non présentation d'une pièce d'identité est considérée comme absence et n'ouvre pas droit à un report ni à un remboursement ;
- Les candidats en retard ne seront pas acceptés dans la salle d'examen après ouverture des sujets ;
- En cas de retard dû aux transports en commun, RATP, SNCF il est impératif de demander un justificatif ;
- Toute tentative de fraude fera l'objet d'un signalement au FEI et peut entraîner des sanctions disciplinaires et pénales.

### Règles à respecter impérativement pendant toute la durée des épreuves :

- Crayon à papier et gomme sont interdits. Vous devez écrire au stylo noir ou bleu uniquement ;
- Seul le matériel et les documents distribués par les surveillants sont autorisés. Tout usage d'un autre document que ceux autorisés sera considéré comme une tentative de fraude ;
- Le téléphone portable et tout appareil électronique ainsi que le dictionnaire sont interdits ;
- Toute sortie de la salle d'examen est strictement interdite pendant les épreuves ;
- Attention, le non-respect d'une de ces règles peut entraîner la nullité de votre examen.

### Retrait des résultats :

- Aucun résultat n'est communiqué ni par téléphone, ni par e-mail ou à une tierce personne ;
- Les attestations de résultats vous seront envoyées par mail après la validation du jury. Merci de Vérifier l'exactitude de vos informations personnelles qui figureront sur l'attestation de résultats envoyé par mail. Toute erreur non signalée ne sera plus corrigée sur le diplôme définitif.
- Par la suite vous recevrez votre diplôme par voie postale.

### Absences :

En cas d'absence pour maladie ou empêchement professionnel, le candidat peut bénéficier d'un report de son examen à une autre session avec l'accord du FEI. Le certificat médical ou une attestation de votre employeur doit nous parvenir dans un délai de 48h après l'examen par mail [examens@lepole-formation.fr](mailto:examens@lepole-formation.fr). Attention, le report de session n'est accordé qu'une seule fois. En cas de nouvelle absence à la session de report, les droits d'inscription seront définitivement perdus.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et j'accepte les conditions d'inscription et le règlement des examens.

À ..... Date : ..... Signature :

## **Une procédure d'inscription simple et facile :**

Remplir la demande d'inscription et vous présentez à l'adresse suivante :

**Association LE POLE**  
**Centre d'examens TCF**  
**139/147, avenue Paul Vaillant-Couturier**  
**93 120 LA COURNEUVE**

### **Pour être complet, votre dossier doit obligatoirement comporter :**

- Fiche d'inscription (page1) et règlement des examens (page2) **signés par le candidat ;**
- la photocopie lisible de votre pièce d'identité recto-verso ;
- 2 timbres postaux (1.16 cts) pour un envoi simple ;
- Paiement par Carte Bleu (Uniquement à l'accueil du POLE au 139-147 avenue Paul Vaillant Couturier 93120 LA COURNEUVE)
  - 95 € pour le niveau A1
  - 115 € pour le niveau A2
  - 130 € pour le niveau B1

**- Une enveloppe LETTRE SUIVIE FORMAT A4 libellée à vos nom et adresse.**



**Toute demande d'inscription incomplète sera rejetée.**

**Le nombre de place est limité. Le Pole se réserve le droit de refuser la demande ou de vous proposer une autre date.**